

agenda 21

Schéma d'orientations

Septembre 2010

Sommaire

Introduction	3
Méthodologie	4
L'agenda 21 et la CUB	5
Cadre de référence	6

LA CUB EXEMPLAIRE 7

Eco-exemplarité de la CUB

- Ressources humaines, solidarité et santé au travail 9
- Commande publique responsable 10
- Culture du développement durable 11

Maîtrise d'ouvrage exemplaire pour un territoire solidaire

- Accueil, lien social et solidarité 14
- Economie et aménagement durable 15
- Nature, biodiversité et agriculture 16
- Ecologie urbaine et gestion des risques 17

LA CUB PARTENAIRE 18

Synergies entre collectivités

- Développement durable et animation du territoire 20

Accompagnement des acteurs pour des dynamiques territoriales durables

- Réseaux multi-acteurs pour un développement cohérent de la métropole 23

SYNTHÈSE 24

Introduction

Engagée depuis plusieurs années sur les grands défis auxquels la planète et les territoires doivent faire face, la Communauté Urbaine de Bordeaux a décidé de se doter d'un Agenda 21 ambitieux, c'est-à-dire d'un programme d'actions pour le développement durable. Ce schéma d'orientation est une première étape dans cette démarche de prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux, économiques, culturels et de gouvernance, et de leur intégration dans les politiques et projets portés par la CUB.

A travers son rôle opérationnel sur le territoire (gestion de l'eau, transports, déchets, aménagement urbain et développement économique...), et ses initiatives (projets culturels, coopération décentralisée...), la CUB souhaite

s'engager sur une démarche qui renforce la cohérence de ses engagements, ainsi que le rôle qu'elle entend jouer auprès des différentes communes qui la composent et des nombreux acteurs qui font évoluer son territoire.

Ce schéma d'orientation constitue un support pour une réflexion prospective et stratégique du territoire métropolitain sur la prochaine décennie. Il propose, sur un certain nombre de thématiques, des points forts et des axes de progrès, identifiés de manière partagée par une équipe conseil, ainsi que les agents de la CUB et ses partenaires territoriaux et institutionnels.

Ces axes proposés s'inscrivent dans une complémentarité avec l'ensemble des projets

actuellement portés par la CUB, tant sur le plan interne que sur les démarches prospectives engagées pour le territoire (Schéma de développement économique, Plan Climat, Bordeaux Métropole 3.0, SDODM, etc).

Centré non seulement sur les compétences de l'EPCI, mais également sur des nouveaux champs que la CUB serait à même d'investir de par son rôle de «tête de réseau sur le territoire», ce schéma d'orientation cherche à avoir une approche globale et transversale des enjeux du territoire et de l'institution au regard du développement durable.

Méthodologie

La réalisation de ce diagnostic est passée par une phase d'analyse documentaire qui a permis de cerner l'historique et les grandes ambitions de la CUB ainsi que les projets qu'elle entend porter sur les prochaines années.

Une série d'entretiens individuels (25) a permis de compléter les éléments et premiers enjeux soulevés et a ainsi dessiné le profil territorial de la CUB.

De ce document structurant sont ressortis 5 grands axes de travail :

- **Axe 1** : Promouvoir la cohésion sociale et les solidarités entre générations et territoires
- **Axe 2** : Lutter contre le changement climatique, préserver les ressources et les milieux
- **Axe 3** : Le dynamisme économique au regard du développement durable
- **Axe 4** : La CUB comme administration exemplaire et durable
- **Axe 5** : La CUB comme partenaire pour un territoire durable

Ces 5 axes de travail ont été repris dans la préparation et l'animation des ateliers de coproduction du diagnostic stratégique Agenda 21, organisés autour de 4 thématiques :

- L'éco-exemplarité de la CUB (3 ateliers)
- La CUB comme maître d'ouvrage exemplaire (1 atelier)
- Les synergies entre collectivités (2 ateliers)
- Accompagner les dynamiques territoriales durables (2 ateliers)

Ces quatre thématiques regroupent chacun des thèmes de travail et de réflexion.

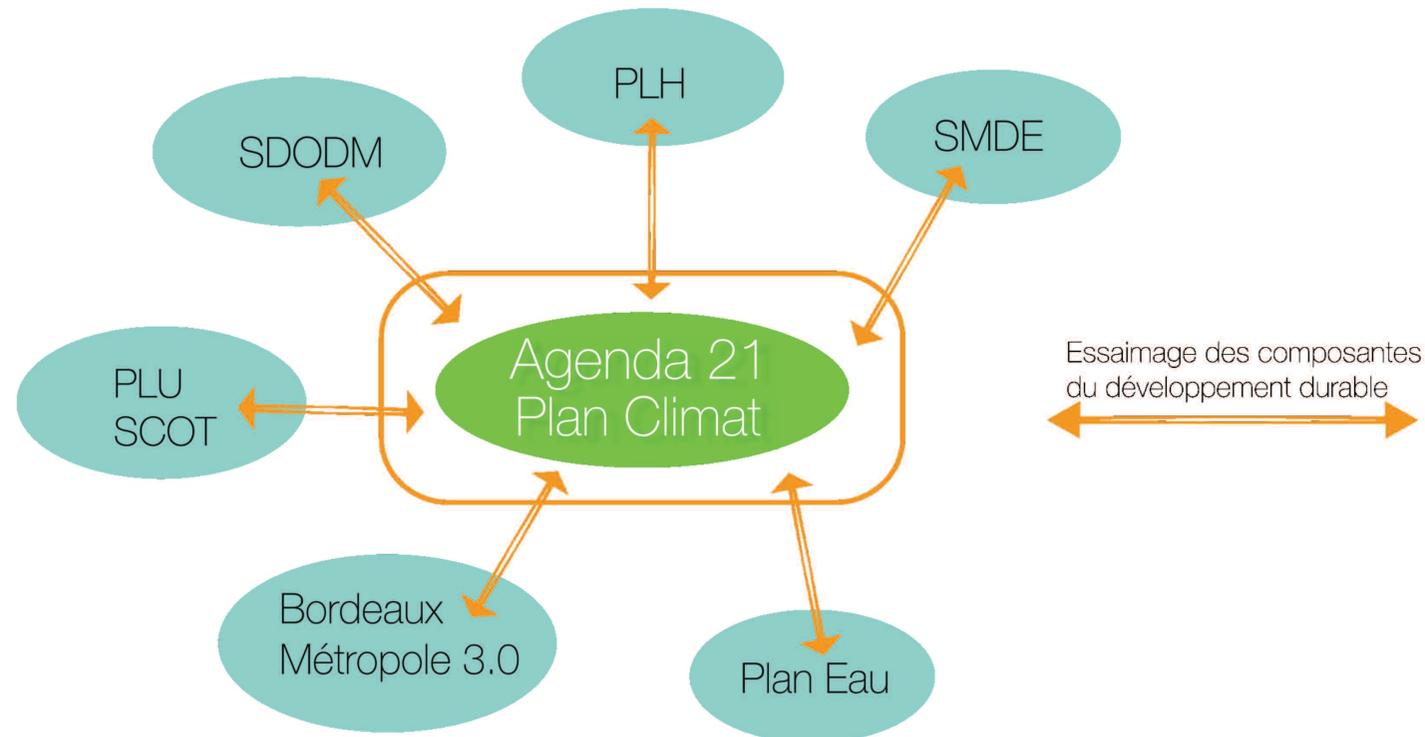
Les objectifs identifiés, une fois validés par la CUB, feront l'objet d'un approfondissement auprès des services et partenaires concernés pour les rendre opérationnels et applicables sur le territoire de la CUB et dans son fonctionnement interne.

L'Agenda 21 et la CUB

Une démarche qui articule et assure la cohérence de l'ensemble des projets menés par la CUB.

Un outil qui porte l'ensemble des indicateurs stratégiques et dispositifs d'évaluation des projets menés par la CUB.

Un projet qui insuffle des préoccupations de développement durable dans les autres projets de la CUB.



Cadre de référence

L'Agenda 21, un projet de développement durable cohérent à valoriser

- Un dispositif animé par le MEEDDM qui doit favoriser la mise en place de projets territoriaux de développement durable.
- Un dispositif qui regroupe les principales fédérations d'élus et des associations nationales diverses réunies dans le comité national Agenda 21.
- Une reconnaissance du travail réalisé, en cohérence avec les enjeux de développement durable.
- Une vitrine en termes d'exemplarité.

5 finalités essentielles, en accord avec le cadre de référence national des Agenda 21 locaux



Lutte contre le changement climatique



Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



Cohésion sociale et solidarité entre territoire et entre générations



Épanouissement des êtres humains et qualité de vie



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

5 conditions de réussite

- Participation des acteurs
- Organisation du pilotage
- Transversalité des approches
- Évaluation partagée
- Stratégie d'amélioration continue

LA CUB EXEMPLAIRE

Eco-exemplarité de la CUB

Eco-exemplarité de la CUB

Etat des lieux général

PROFIL TERRITORIAL

La CUB, dans son fonctionnement interne, contribue à la prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de gouvernance du développement durable.

Gérant environ 2600 agents, l'institution s'est engagée sur un projet d'administration qui cherche à renforcer les principes de transversalité, gestion des ressources humaines, accompagnement dans la montée en compétence etc.

Par ailleurs, plusieurs instances et outils favorisent la citoyenneté des agents et leur implication dans les projets portés par l'institution. Le développement durable est l'un de ces projets et la démarche d'Agenda 21 engagée reflète l'utilité de mobiliser l'ensemble des agents autour d'un évènement commun.

L'écocitoyenneté, la qualité de vie dans les locaux de la CUB, son engagement vers l'extérieur sur les enjeux sociaux et environnementaux, constituent des enjeux pour assurer l'exemplarité de la CUB dans son fonctionnement interne.



Le futur immeuble de la CUB à énergie positive

Indicateurs

Heures d'insertion :
36500 notifiées en 2009,
100 000 heures programmées en 2011

1 530 000 KWh économisés en 2008
par rapport à 2006

Objectif de rénovation de l'Hôtel de la CUB :
moins 50%
pour la consommation d'énergie

Intégration des clauses environnementales
dans les marchés :
2007 : 6 marchés
2008 : 21 marchés (6 millions €)
2009 : 44 marchés (36 millions €)

Eco-exemplarité de la CUB



Ressources humaines, solidarité et santé au travail

POINTS FORTS

- Une mobilisation croissante des agents de la CUB dans les projets menés par l'institution
- Des nouveaux arrivants à la CUB qui sont souvent bien accueillis et accompagnés dans leur nouveau poste
- Une préparation à la retraite bien effectuée avec un accompagnement en amont
- Mise en place des parcours professionnels
- Un dialogue social qui fonctionne au sein de la CUB
- Un COS bien connu
- Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) en cours de création
- Un plan hygiène et santé mis en place au sein de la CUB

POINTS FAIBLES

- Un manque d'accompagnement des agents sur les enjeux liés aux aides des parents
- Un équilibre Hommes/Femmes qui n'est pas toujours respecté
- Un Plan hygiène santé qui pourrait être davantage opérationnel
- Un accompagnement des personnes à mobilité réduite qui manque de structuration et d'objectifs affichés (plusieurs initiatives individuelles)

- Un manque de stratégie pour le transfert de savoirs entre agents ainsi que le compagnonnage
- Un manque d'incitation au suivi ou au montage de projets citoyens et/ou solidaires par les agents de la CUB
- Des agents qui connaissent mal l'ensemble des projets portés par la CUB
- Une politique culturelle de l' ASSCUB à renforcer et soutenir

PROJETS ET ACTIONS

- Conduite du changement et nécessité d'intégrer le développement durable comme critère dans les objectifs de services



La cuisine centrale de Bègles propose des fruits et légumes bio à 80 %

ORIENTATIONS

Promouvoir une GRH soucieuse des enjeux de solidarité et de santé au travail

1. Affirmer une politique de l'égalité des chances au sein de la CUB

Exemples d'actions :

- Mettre en place les CV anonymes
- Renforcer la parité au sein de la CUB

2. Promouvoir l'écocitoyenneté et l'engagement des agents de la CUB

Exemples d'actions :

- Encourager les agents à engager des projets solidaires
- Développer le compagnonnage entre agents

3. Poursuivre les préoccupations liées à la santé et la prévention des risques au travail

Exemples d'actions :

- Mettre en place un plan général de santé
- Réaliser une évaluation des risques au travail
- Etudier la mise en place d'une crèche inter-administration.

Eco-exemplarité de la CUB



Commande publique responsable

POINTS FORTS

- La CUB est membre du réseau « acheteurs écoresponsables » d'Aquitaine porté par l'ADEME et a reçu deux prix dans le cadre des Trophées de la Commande publique
- Une volonté d'assurer une traçabilité dans les marchés négociés et passations d'appel d'offre (certification ISO 9001)
- Une augmentation chaque année des heures d'insertion réalisées dans le cadre des marchés publics
- Un travail mené sur l'anticipation et l'analyse des besoins : expérience du cahier des charges fonctionnel
- Une organisation interne autour de la DCAM pour davantage de transversalité dans l'élaboration de cahiers de charges et un souci d'intégrer le développement durable

POINTS FAIBLES

- Un manque de mise en valeurs en interne des démarches d'achats responsables
- Une difficulté à sensibiliser l'ensemble des agents sur les enjeux de la commande publique responsable
- Une difficulté à identifier les bons interlocuteurs pour intégrer le développement durable dans les marchés publics

- Un manque de suivi et d'évaluation des marchés passés et de leur impact environnemental et social notamment
- Une méconnaissance sur les possibilités d'utilisation d'écoproduits (qui émanent souvent d'initiatives des services plus que d'une politique générale)

PROJETS ET ACTIONS

- Volonté d'accompagner les entreprises locales, et notamment les PME et les CAT : partenariat en cours avec la CCI (Plan de Mandature)
- Objectifs de la DCAM :
 - Réaliser des marchés associant considérations environnementales et clauses sociales
 - Pour chaque direction, réaliser 3 à 4 marchés responsables avec un appui systématique de la DCAM au stade de la planification
 - Mettre en place un plan de formation graduel en fonction des souhaits des agents et des différents corps de métiers
 - Mettre en œuvre une "comptabilité" spécifique des marchés "éco-responsables" pour suivi des évolutions, analyse des résultats et réalisations de bilans annuels
- Une demande du Président de diversifier les approches des clauses sociales : égalité homme/femme, diversité des profils et des niveaux des personnes recrutées...

ORIENTATIONS

Promouvoir une commande publique responsable

4. Systématiser une politique d'achats responsables au sein de la CUB

Exemples d'actions :

- Définir une feuille de route sur les achats responsables
- Organiser des formations sur les clauses sociales et environnementales
- Élaborer une charte de collectivités sur leur responsabilité sociétale

5. Mieux informer sur la notion de coût global (évaluation du service/produit)

Exemples d'actions :

- Assurer une traçabilité des matériels gérés par la CUB
- Former les acheteurs à la notion de coût global

Eco-exemplarité de la CUB



Culture du développement durable au sein des services

POINTS FORTS

- Un Agenda 21 de la CUB qui constitue une opportunité de travailler en transversalité, avec un décloisonnement des services et des champs de compétences
- Le développement durable est un des axes stratégiques du projet de services
- Une extension de la méthode de gestion et suivi de projet, qui renforce le rôle de l'évaluation notamment
- Une implication des agents dans les projets de la CUB qui se renforce
- Mise en place d'indicateurs de performance au sein des services: une culture de l'évaluation qui se poursuit
- Des actions de développement durable menées au sein des services, qui favorisent le sentiment d'appropriation du développement durable par les agents
- Un référent clauses sociales et environnementales assez bien identifié au sein de la CUB

POINTS FAIBLES

- Une organisation politique de la CUB très segmentée (7 élus concernés par le développement durable)
- Un cloisonnement des services qui réduit les synergies entre agents et services

- Manque d'un plan de formation sur le développement durable au sein de la CUB
- Une sensibilisation des agents sur les écogestes qui reste à renforcer

PROJETS ET ACTIONS

- Elaboration d'une charte de management
- Projet d'administration
- GPEC



C2D: « Jeunesse et esprit d'entreprendre »
soirée-débat au Café du Port - mars 2010.

ORIENTATIONS

Créer une culture commune du développement durable au sein des services

6. Généraliser l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux des projets et activités

Exemple d'action :

- Construire des indicateurs de développement durable pour les services de la CUB

7. Poursuivre la sensibilisation des élus et agents aux enjeux du développement durable

- Mettre en place un plan de formation autour du développement durable appliqué
- Réaliser un guide des écogestes

8. Développer les pratiques exemplaires

Exemples d'actions :

- Engager la CUB sur des manifestations éco-exemplaires
- Instauration 50% de produits Bio dans la restauration collective
- Développer la formation à la conduite éco-responsable

LA CUB EXEMPLAIRE

Maîtrise d'ouvrage exemplaire pour un territoire solidaire

Maîtrise d'ouvrage exemplaire pour un territoire solidaire

Etat des lieux général

PROFIL TERRITORIAL

La CUB dispose d'une marge de manœuvre importante et influente sur les approches sociale, environnementale, économique et de gouvernance du développement durable. Précarité, logement, éducation, solidarités, citoyenneté... autant de thèmes qui se fondent dans les politiques publiques menées par la Communauté et qui cherchent à intégrer les objectifs de justice sociale, égalité de tous aux services et activités sur le territoire.

La CUB est un maître d'ouvrage qui cherche à insuffler des pratiques et conseils liées aux enjeux cités précédemment : guide de la qualité urbaine et d'aménagement durable, Plan Climat...

Plusieurs grands enjeux sociaux sont portés par des projets structurants et ambitieux (PLH, PLU, Bordeaux Métropole 3.0...), qui ont fait l'objet d'une analyse afin d'encourager la prise en compte des autres

approches du développement durable (culture, environnement, développement économique) dans leur mise en œuvre et nouvelles orientations éventuelles.

Les thèmes traités par l'Agenda 21 de la CUB se révèlent à la fois complémentaires des projets déjà engagés, et innovants dans leur approche transversale d'une cohésion sociale sur le territoire et entre les citoyens qui font vivre la CUB (sur le territoire et au-delà des frontières).

Indicateurs

4^{ème} agglomération française pour la croissance de sa population (7.3%)

23 grandes écoles,
et établissements spécialisés

Objectif de produire 6000 logements par an,
dans le Plan de Mandature

52% des personnes âgées du Département

50% d'espaces naturels, agricoles et forestiers
sur la Métropole

Maîtrise d'ouvrage exemplaire pour un territoire solidaire



Accueil, lien social et solidarité

POINTS FORTS

- Un territoire attractif (4ème région française pour la croissance de sa population)
- Un système éducatif diversifié et international qui renforce l'attractivité du territoire
- Une reprise de la construction et une baisse de la vacance depuis 2002
- Des dispositifs liés à l'habitat, dynamiques (Observatoires du Foncier, de l'habitat, ADIL)
- De nombreux programmes liés à l'amélioration de l'habitat, avec une volonté d'insertion des ménages défavorisés
- Une volonté de promouvoir la mixité fonctionnelle
- Des politiques d'accueil des gens du voyage qui évoluent sur les communes
- Des axes de travail du Conseil de Développement Durable liés aux enjeux de société (discrimination et précarité, culture et développement urbain, jeunesse et esprit d'entreprendre, environnement).
- Une volonté accrue depuis 2008 de concerter les citoyens dans les grands projets portés par la CUB (Plan Climat, SMDE...) avec des outils numériques pour les habitants

POINTS FAIBLES

- Une agglomération en manque de logements adaptés pour les personnes âgées
- Un manque de logement sociaux sur certaines communes
- Un déficit des structures d'hébergement pour les PMR
- Une situation d'accueil et d'habitat des gens du voyage à améliorer

- Un étalement urbain alimenté par l'augmentation du nombre de foyers à la recherche de logements individuels à des coûts abordables
- Une spécialisation sociale du territoire avec une faible mixité
- Une difficulté à être davantage visible en tant qu'inter-communalité sur le territoire
- Un manque de lieux d'échanges et de savoirs entre les citoyens de la CUB

PROJETS ET ACTIONS

- Participation de la CUB au programme de construction/requalification du logement étudiant
- Un Plan de mandature 2008/2014 qui cherche à aller plus loin que le PLH
- Accord de coopération CUB/chambre régionale de la fédération des promoteurs constructeurs/bailleurs sociaux pour dynamiser les logements sociaux
- Un PADD qui souhaite renforcer les centralités des communes et développer les nouveaux programmes de logements pour limiter l'étalement urbain
- Bordeaux Métropole Aménagement
- La conférence des communes
- Elaboration de la charte de la participation et mobilisation citoyenne sur des projets portés par la CUB
- Education au développement durable des publics scolaires
- Conférences des communes périphériques
- PLU/PLH/PDU Grenelle à mettre en oeuvre

ORIENTATIONS

Faire de la CUB un territoire accueillant et créateur de lien social

9. Développer des démarches expérimentales en marge de la PLH

Exemples d'actions :

- Favoriser les logements intergénérationnels dans nos opérations d'aménagement
- Renforcer les services d'accueil des gens du voyage sur le territoire
- Instaurer un bureau des temps sur la CUB

10. Placer les outils de médiation au cœur des enjeux de citoyenneté

Exemples d'actions :

- Développer les outils de médiation multiservices
- Développer les e-services
- Créer un réseau d'échange réciproque de savoirs

Maîtrise d'ouvrage exemplaire pour un territoire solidaire

Économie et aménagement durable



POINTS FORTS

- CUB, au 2^{ème} rang national pour les investissements régionaux dans la recherche et l'enseignement supérieur
- Essor de l'économie verte : Ecoparc Bordeaux Blanquefort, campus de l'éco-construction, Pôle de l'intelligence environnementale (Bègles), Village de l'éco-construction (Floirac)
- Outils en cours en faveur des énergies renouvelables (ALE, SME régionale)
- Partenariat structurant avec la CRESS; appui aux micro-projets associatifs et existence de structures d'accompagnement pour la création d'entreprises
- Un patrimoine d'exception et attractif : 1er ensemble urbain inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco; 50% d'espaces naturels, agricoles et forestiers, plus de 30 parcs et jardins ; la proximité de la mer et de la montagne, 350 édifices classés ou inscrits
- Des événements de renommée nationale et internationale: Vinexpo, Vinitech, Fête du vin notamment
- Dynamisme du secteur hôtelier et développement du tourisme industriel
- Démarche qualité menée sur la certification des zones d'activités par le service Développement économique de la CUB
- Charte « chantier propre » pour la voirie
- Développement d'outils et d'objectifs de développement durable dans les opérations urbaines

POINTS FAIBLES

- Manque de reconnaissance de l'ESS et du secteur associatif
- Nécessité d'un plan cohérent de développement afin de coordonner les nombreux projets émergents sur le territoire

- Des besoins en matière de formation, d'outillages des porteurs de projets
- Structuration de l'offre touristique urbaine à renforcer : valorisation de la vocation touristique de l'espace métropolitain, structuration des équipements, des produits et des services touristiques
- Volet « éco-responsable » du tourisme à déployer (hébergement, activités, mobilité)
- Approvisionnement en ressources non locales (sable, gravier) dans les chantiers de la CUB
- Gestion du patrimoine de la CUB & programmation des installations
- Nécessité de dépasser le stade des expérimentations
- Intégration du développement durable dans les opérations urbaines

PROJETS ET ACTIONS

- Réalisation du Schéma Métropolitain de Développement Economique
- Soutien et accompagnement pour l'émergence d'activités nouvelles sur le territoire ainsi que pour la coopération entre les entreprises (guide sur les structures d'accompagnement à la création d'entreprises)
- Projet d'un Centre technique et d'animation pédagogique pour l'Aménagement et la Construction durables sur l'Ecoparc
- Soutien des communes pour l'émergence de clusters ou fabriques d'activités économiques ou sociaexpérimentations artistiques/ culturelle
- Réflexion sur la création d'un pôle « Economie créative »
- Mise en place de nombreux projets culturels et touristiques (Arena, Projet Palmer, Centre Culturel du Vin, Cascades de Garonne, camping international, Bourgaillh, etc.)

- Des événements fédérateurs et emblématiques (classement unesco, candidature au titre de capitale européenne de la culture)
- Mise en place du projet Ecocité, lequel concerne 4 communes
- Contribuer à renforcer le commerce de proximité et de centre-ville dans le cadre de la programmation des opérations d'urbanisme
- Plan de mandature 2008/2014 : politique d'aménagements urbains répondant à l'enjeu du développement durable et la mise en place d'éco-quartiers

ORIENTATIONS

Promouvoir un développement économique durable et innovant

11. Développer des innovations économiques et solidaires en marge du SMDE

Exemples d'actions :

- Créer un réseau de ressourceries sur le territoire
- Impulser un réseau d'écoépicieries solidaires
- Favoriser les filières locales pour les projets de la CUB

Limiter et réduire l'empreinte écologique du développement urbain de la CUB

12. Systématiser les outils d'aménagement durable

Exemples d'actions :

- Promouvoir la charte de la construction bois
- Mettre en place un outil de mesure de la consommation d'espace par enquête annuelle
- Adapter les guides et référentiels existants aux principes de l'aménagement durable

Maîtrise d'ouvrage exemplaire pour un territoire solidaire



Nature, biodiversité et agriculture

POINTS FORTS

- Une prise en considération récente mais politiquement forte de l'enjeu « nature » ou « biodiversité ».
- Un enjeu qui favorise la coopération entre les communes : le parc des Jalles, la coulée verte, l'Eau Bourde, le parc du Bourgailh, les berges de la Garonne, le parc aux Angéliques, la presqu'île d'Am-bès, parc des Coteaux sont autant d'espaces dont la gestion est partagée.
- Types de culture relativement variés
- 1^{ère} région française pour les vins d'AOC
- Contrats locaux consommateurs-producteurs en essor
- Mise en place d'un système agricole-alimentaire local par le FRCIVAM
- Une volonté forte de développer l'agriculture périurbaine sur le territoire
- Le Réseau Nature

POINTS FAIBLES

- Absence de référentiel biodiversité sur la CUB (comme sur la région) / information et compétences pas suffisamment accessibles par les gestionnaires (les communes notamment)
- Manque de connaissance et d'appropriation des espaces naturels de la CUB par les habitants
- Pas de mise en réseau efficace des acteurs, des gestionnaires et des connaissances, malgré la mise en place du « réseau nature »

- Officiellement, la Communauté Urbaine de Bordeaux n'a pas de compétence directe en matière de nature et de paysage
- Pression foncière importante sur le territoire
- Manque de dynamique collective dans le secteur périurbain
- De nombreuses terres agricoles inoccupées : missions du Collectif pour l'achat de terres agricoles Gironde (CATA 33)
- Précarité du statut d'agriculteur
- Manque de ressources au sein de la CUB sur l'agriculture
- Valorisation économique de l'agriculture insuffisante

PROJETS ET ACTIONS

- Le Plan Garonne (concerne 13 communes)
- Le Parc des Jalles (concerne 8 communes)
- La CUB a la volonté politique de devenir une « Agglomération nature » (structuration du projet autour de la trame verte et bleue)
- Accompagnement de 20 nouvelles AMAP sur la CUB et la Gironde
- Mise en place d'un point de vente collectif (vente directe de proximité et collective)
- Chantier formation pour l'installation en maraichage mis en place par le Conseil Général, le Conseil Régional et le CFPPA de Blanquefort

ORIENTATIONS

Développer le potentiel nature et biodiversité de la CUB

13. Redynamiser l'agriculture péri-urbaine

Exemples d'actions :

- Réaliser un Plan Local Agricole
- Mutualiser et approfondir les connaissances sur le secteur agricole
- Définir des actions pilotes afin de favoriser les circuits courts
- Mettre en place une politique foncière de soutien à l'agriculture
- Étudier la structuration d'une filière Bio sur le territoire
- Développer les jardins partagés

14. Favoriser l'appropriation et la connaissance des espaces naturels et de leurs composantes par la population

Exemples d'actions :

- Réaliser un atlas de la biodiversité
- Réinvestir les friches et délaissés en faveur de la biodiversité
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques et d'expériences

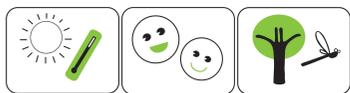
15. Poursuivre les efforts sur la qualité, la préservation des milieux humides et la ressource en eau

Exemple d'action :

- Lancer une étude sur la gestion écologique des zones humides

Maîtrise d'ouvrage exemplaire pour un territoire solidaire

Ecologie urbaine et gestion des risques



POINTS FORTS

- Une bonne identification de certains risques (inondations, technologiques, incendies de forêts)
- Une réflexion sur les problématiques émergentes en cours au C2D : la qualité de l'eau avec notamment la prise en compte des pollutions médicamenteuses et chimiques, les services rendus par la biodiversité, la qualité de l'air intérieur et les ondes électromagnétiques.
- Une compétence déchets développés

POINTS FAIBLES

- Une information et un appui des communes à l'information jugé insuffisant, notamment sur les risques technologiques et industriels
- Une sensibilisation des habitants insuffisante aux différents risques, une sensibilisation à poursuivre sur le tri des déchets
- Une réflexion naissante sur la prise en compte des risques santé et environnement.

PROJETS ET ACTIONS

- Cartographie par thèmes des zones à risques (inondations, technologiques, incendies de forêts)
- Schéma directeur d'aménagement des zones inondables et Référentiel Inondation Gironde (RIG)
- Cartographie du bruit
- 2 plans de prévention des risques d'incendie/forestiers en cours de formalisation



ORIENTATIONS

Prévenir les risques environnementaux sur la santé

16. Développer les connaissances des risques émergents en matière de santé environnement et des risques technologiques

Exemples d'actions :

- Mettre en place une cartographie générale des risques sur le territoire
- Prendre en compte les risques émergents sur la santé et l'environnement

17. Développer les actions de valorisation des déchets

Exemples d'actions :

- Mettre en oeuvre un programme de prévention/réduction des déchets avec l'ADEME
- Instaurer le compostage en pied d'habitat collectif
- Relancer la campagne de distribution de composteurs
- Mener une étude de faisabilité sur la création d'une plate-forme de maturation de mâchefers

LA CUB PARTENAIRE

Synergies entre collectivités

Synergies entre collectivités

Etat des lieux général

PROFIL TERRITORIAL

La Communauté urbaine de Bordeaux regroupe 27 communes autour de 3 objectifs : réaliser les grands équipements d'agglomération, moderniser les services urbains et développer l'économie locale.

Les contrats de codéveloppement engagés en 2009 ont élargi et enrichi réciproquement les relations de la communauté urbaine avec les communes. Ils ont inscrit le partenariat comme un nouveau mode de travail mettant l'accent sur la recherche des intérêts communs et des engagements réciproques.

Cette coopération doit prendre un nouvel essor et concerner l'ensemble des domaines d'intervention. Ainsi, 4 directions territoriales vont être créées dans le cadre du nouveau projet d'administration.

De nouvelles manières de travailler mettront l'accent sur l'approche plus globale des problèmes et des solutions.

Les 2 ateliers de l'agenda 21 consacrés aux synergies entre les collectivités ont permis de mettre en avant la nécessité d'une meilleure information du « qui fait quoi », du renforcement de la communication entre la CUB et les communes.

En matière de développement durable, la CUB doit permettre la mise en réseau et la coopération avec les communes, notamment sur les thématiques de la biodiversité, de l'étalement urbain, de l'urbanisme, de la mixité sociale, ainsi que sur la sensibilisation des citoyens.

Indicateurs

27 projets de codéveloppement signés avec les communes,

600 actions déclinées entre 2009 et 2011

Création de 4 directions territoriales planifiées en 2010- 2011

22 communes sur 27 engagées dans un Agenda 21 local

6 Agenda 21 labellisés par le MEEDDM

Synergies entre collectivités



Développement durable et animation du territoire

POINTS FORTS

- Un Conseil de Développement Durable mobilisé et productif
- Des outils de concertation qui se renforcent autour des grands projets de la métropole (réunions de concertation, plate-forme en ligne)
- Une logique de subsidiarité active pour les projets de développement durable
- Un soutien accru de la CUB pour les petites communes (instruction de permis de construire)
- Participation active à la dynamique de développement d'Agendas 21 locaux (CDA21 notamment)

POINTS FAIBLES

- Le tissu associatif, tout comme les communes expriment le besoin d'une mise en réseau plus forte des acteurs et des initiatives concernant la citoyenneté, l'environnement et la solidarité
- Les dispositifs de concertation se révèlent encore insuffisants pour mobiliser les citoyens, surtout les plus fragiles, ceux qui sont éloignés des associations et des centres de décisions
- Les habitants connaissent peu les compétences et les missions de la CUB
- Une identification difficile des interlocuteurs et des responsabilités dans les services

- Des diversifications et simplifications des dispositifs permettant les liens entre la CUB et ses communes à renforcer
- Une nécessité de clarification du dispositif de co-développement
- Point de vigilance quant à la sur-sollicitation des chargés de mission « développement durable »

PROJETS ET ACTIONS

- Métropole 3.0
- La concertation autour des grands projets
- Le réseau nature
- L'animation du C2D
- La territorialisation devra permettre une meilleure lisibilité des services de la CUB
- Evaluation des contrats de codéveloppement au terme de 3 ans et renouvellement pour 2012-2014
- Groupes de travail 1^{er} semestre 2010 sur la commande politique pour faire changer les relations entre la CUB et les communes
- Une réflexion prospective pour Bordeaux Métropole 3.
- Accords métropolitains à conclure avec la Région et le Département, l'Etat.
- Volonté de rapprochement vis-à-vis des communautés de communes périphériques

ORIENTATIONS

Affirmer le rôle de la CUB en matière d'animation du territoire durable et solidaire

18. Faire des contrats de codéveloppement un outil de partage et de mise en œuvre de l'Agenda 21

Exemples d'action :

- Intégrer le plan d'actions de l'Agenda 21 aux actions des contrats de codéveloppement et aux coopérations techniques

19. Rechercher la mise en cohérences des démarches de développement durable sur le territoire

Exemples d'actions :

- Développer les achats groupés avec les communes
- Créer un club CUB/communes autour des enjeux du développement durable

Définir des principes partagés d'écoconditionnalité

20. Développer l'écoconditionnalité des aides accordées par la CUB

Exemples d'actions :

- Réviser et harmoniser les régimes d'aides de la CUB
- Systématiser l'application des référentiels sur les chantiers accompagnés par la CUB

LA CUB PARTENAIRE

Dynamiques territoriales durables

Accompagner les acteurs pour des dynamiques territoriales durables

Etat des lieux général

PROFIL TERRITORIAL

L'Aquitaine est inscrite dans le top 25 du FDI (Foreign Direct Investment magazine) des régions européennes les plus attractives pour investir.

Vitrine technologique avec 4 pôles de compétitivité, le territoire communautaire est doté d'une offre en matière de télécommunication qui contribue à son attractivité économique. L'économie locale est de fait marquée par un secteur tertiaire prédominant; et un secteur agricole à redynamiser avec une centaine d'agriculteurs.

Face à une image économique «résidentielle» et traditionnelle (vin et tourisme), la CUB se tourne vers le développement d'un territoire d'entrepreneurs et d'innovateurs.

Ainsi, des filières de développement économique innovantes voient le jour sur le territoire, pendant que certains acteurs s'engagent dans des démarches écoresponsables.

Pour favoriser une dynamique soutenable et durable du territoire, la CUB se donne l'ambition de tisser des réseaux partenariaux fiables et pérennes qui orienteront l'économie locale, la culture, les coopérations internationales vers davantage de préoccupations sociales et environnementales et ainsi renforcer la culture du développement durable sur le territoire.

Indicateurs

Participation aux réseaux de l'Economie sociale et solidaire

Adhésion au réseau CDA21

Futurs indicateurs à construire :

- Développement du réseau Agenda 21
- Soutiens aux projets culturels sur la CUB
- Mutualisation des initiatives culturelles
- Connaissance des acteurs présents sur le territoire et développement de réseaux
- Mobilisation du tissu associatif autour des projets de développement durable

Accompagnement des acteurs pour des dynamiques territoriales durables



Réseaux multi-acteurs pour un développement cohérent de la métropole

POINTS FORTS

- Participation permanente de la métropole auprès de la Commission Européenne et des principaux réseaux institutionnels européens
- De nombreux partenariats tissés avec d'autres collectivités dans le monde, avec le souci de transférer des savoirs faire dans le domaine de l'eau, l'assainissement, l'environnement, la gestion des déchets, l'urbanisme, le transport, la circulation.
- Une volonté d'orienter ces échanges vers la prise en compte du développement durable (démocratie et libertés locales, développement économique, conduite de projet...)
- Une volonté de la CUB de créer des synergies entre acteurs et collectivités sur la culture.
- Un lien entre culture et urbanité qui favorise les initiatives culturelles
- Les Juniors du développement durable sont reconnus et mis en avant sur l'ensemble du territoire : 7000 écoliers sensibilisés, 2000 écoliers participent à un Agenda 21
- La communication institutionnelle de la CUB est basée sur les objectifs de sensibilisation au tri sélectif et aux économies d'eau
- Une évolution de la prise de conscience des agents de la CUB aux enjeux environnementaux et sociaux

POINTS FAIBLES

- La CUB accompagne financièrement les actions de sensibilisation des associations mais sans critères précis ni indicateurs d'évaluation
- Les habitants ainsi que les agents des communes connaissent mal et s'approprient peu les ressources du territoire
- L'éducation au développement durable doit atteindre tous les publics et permettre d'optimiser les services publics rendus par la CUB

PROJETS ET ACTIONS

- Recherche et développement des coopérations institutionnelles dans le secteur aéronautique et spatial
- Création de partenariats pour jouer un rôle moteur au sein du grand sud-ouest européen
- Création et animation de « lieux » d'information et de réflexion partagée pour développer la coopération entre les acteurs économiques et institutionnels sur le développement de la métropole
- Mission Urbanité et culture(s) en cours de réflexion sur le positionnement et les ambitions de la CUB concernant la culture.
- La CUB pilote le réseau « Entreprendre autrement » en partenariat avec la CRESS

- Elle soutient l'Agence Locale de l'Energie, qui a un rôle de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs et des habitants en matière d'énergie
- Elle sensibilise les scolaires grâce au dispositif « les juniors du développement durable »

ORIENTATIONS

Favoriser l'émergence de démarches et projets responsables sur le territoire

21. Renforcer la coopération internationale de la CUB vers des actions de développement durable

Exemples d'actions :

- Valoriser les accords internationaux et les échanges
- Promouvoir dans les actions de partenariats et d'échange la thématique du développement durable

22. Accompagner les acteurs du territoire sur des projets durables

Exemples d'actions :

- Mettre en place un Agenda 21 de la culture
- Pérenniser le dispositif des Juniors du développement durable
- Soutenir le tissu associatif existant en matière de développement durable
- Adapter les dossiers de demandes d'aides aux enjeux du développement durable

SYNTHÈSE

Le territoire de la Métropole Bordelaise continue d'évoluer vers des projets ambitieux et structurants. Le développement durable est une composante essentielle des évolutions à venir, comme le démontrent les orientations prises dans le cadre du Plan Climat, Bordeaux Métropole 3.0, ou encore le nouveau projet d'administration qui vise à réorganiser les pratiques professionnelles dans une logique de transversalité et d'épanouissement des agents de la CUB.

Imaginer la métropole de demain ne pourra pas se faire sans intégrer ces enjeux de développement durable, qu'ils soient environnementaux, économiques, ou encore sociaux. Chacun a un rôle à jouer sur le territoire pour le préserver, le valoriser, le faire évoluer et l'Agenda 21 de la

CUB démontre l'importance du lien social et de la citoyenneté pour parvenir à des engagements forts et structurants : la préservation de la diversité du vivant, le souci d'un impact écologique réduit, la volonté d'une métropole solidaire entre les territoires et les générations.

En s'engageant sur un Agenda 21, la CUB, avec ses partenaires, se donne les moyens de construire un vrai projet de territoire qui répond aux enjeux émergents et apporte des solutions concrètes sur les court, moyen et long termes.

3 défis pour la métropole de demain.

Les orientations données à l'Agenda 21 et au Plan Climat permettront de structurer un cadre d'intervention pour un développement soutenable,

responsable et solidaire de l'agglomération dont les ambitions sont en cours de définition dans le cadre de Bordeaux Métropole 3.0.

La métropole idéale dessinée par cette réflexion collective devra être :

- une métropole sobre en flux et en voie de réduction de son empreinte écologique
- une métropole respectueuse de la diversité du vivant
- une métropole responsable et encourageant l'implication du citoyen.